

# Que faire si le propriétaire n'a pas fait ouvrir les compteurs?

## Notre réponse

Si les compteurs sont scellés à votre arrivée dans le logement, vous devez obtenir le code EAN des points de fourniture auprès de l'ancien locataire ou auprès de votre propriétaire.

Ensuite, vous devez :

- prévenir votre fournisseur et communiquer ce code à votre gestionnaire de réseau de distribution;
- prendre rendez-vous pour l'ouverture des compteurs.

**Bon à savoir ! Vous trouverez votre** gestionnaire de réseau de distribution et ses coordonnées sur le site de la CWAPE.

*Voyez également notre fiche "Qui doit payer l'ouverture des compteurs?".*

## Références légales

## Documents type

Date de mise à jour: Mardi 04/01/22